



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 50  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	

### Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Christophe AVENA  
Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Madame Mélanie BALS ON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND  
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame  
Ludmila MONTEIRO  
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François  
REBSAMEN  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

---

**OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE****Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières - Année 2022**

En application de l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales, les communes de plus de 2 000 habitants doivent approuver le bilan annuel de leurs acquisitions et cessions immobilières, qui sera ensuite annexé au compte administratif.

Ces dispositions concernent aussi les personnes publiques ou privées agissant dans le cadre d'une convention avec la Ville.

Le bilan 2022 annexé au rapport décrit de façon exhaustive les opérations immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal ou de l'exercice du droit de préemption, de même que celles réalisées par la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), et par l'Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat, dans le cadre d'une convention avec la Ville.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2022 par la Ville, la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), et l'Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat, agissant dans le cadre d'une convention, joint au rapport ;
- **de dire** que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2022.

SCRUTIN	POUR : 56	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 3	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN